

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nominations à l'EPFL

Le Conseil fédéral a nommé récemment plusieurs nouveaux professeurs.

M. Marc Troyanov, originaire de Lausanne, professeur assistant de géométrie différentielle au Département de mathématiques, entrera en fonction le 1^{er} mai 1993 à la chaire de géométrie dirigée par le professeur Buser.

Né à Munich en 1959, Marc Troyanov effectue sa scolarité et ses études universitaires à Genève. Avec son diplôme de mathématicien de l'Université de Genève, obtenu en 1982, il va faire une année d'études postgrades à l'Université de Princeton, puis revient comme assistant à l'Université de Genève, où il soutient une thèse de doctorat en 1987.

De 1988 à 1990, Marc Troyanov travaille au Centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique de Paris et collabore avec l'Institut des hautes études scientifiques et l'Université de Paris XI, où il exerce la fonction de maître de conférences. Il passe ensuite une année à l'Université de l'Utah comme professeur invité et deux ans à l'Université du Québec à Montréal comme professeur assistant. En 1991, il soutient une habilitation à diriger des recherches à l'Université de Paris XI.

M. Jean-Dominique Decotignie, originaire de Sévaz/FR et d'origine française, professeur assistant d'informatique technique – systèmes de communication au Département d'informatique, est entré en fonction le 1^{er} novembre 1992 au Laboratoire d'informatique technique.

Ingénieur électricien diplômé de l'EPFL en 1977, Jean-Dominique Decotignie obtient une bourse d'une année à l'Université de Tokyo où il commence son travail de doctorat sous la direction du professeur Okoshi. De retour à Lausanne, il poursuit ses recherches au Laboratoire d'électromagnétisme et d'acoustique de l'EPFL et obtient en 1982 le diplôme de docteur ès sciences techniques pour son travail de thèse sur la propagation d'ondes dans les guides optiques (planaires, circulaires et diffusés). En 1983, il rejoint le Laboratoire d'informatique technique de l'EPFL avec pour mission de développer les recherches en contrôle-commande de procédés industriels. A ce titre, il collabore au projet d'école «Commande numérique de machines», dont il prend la direction en 1988 et qu'il mènera à terme. Sous l'impulsion du professeur Pruvot et vu le succès de ce projet, la direction de l'EPFL décide en 1989 de créer un atelier flexible – le Laboratoire de «productique» – dont elle confie la responsabilité de la conception et de la réalisation à M. Decotignie. En 1990, le Conseil fédéral lui attribue le titre de professeur titulaire.

Il est chargé de cours à l'EPFL depuis 1986 pour les sections de mécanique, d'électricité, d'informatique et plus récemment de systèmes de communication. Il a également donné des cours pour le compte de l'UIT et d'IBM, et participé à des enseignements de troisième cycle tant en Suisse qu'à l'étranger.

Jean-Dominique Decotignie est président de la section suisse de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) et vice-président de l'Association amicale des anciens élèves de l'EPFL (A³E²PL).

M. Christian Enz, originaire de Herisau/AR, professeur assistant en électronique – systèmes de communication au Département d'électricité, est entré en fonction le 1^{er} novembre 1992 au Laboratoire d'électronique générale.

Né à Zurich en 1957, Christian Enz a fait ses études d'ingénieur électricien à l'EPFL, dont il a obtenu le diplôme en 1984. Il est alors engagé au Laboratoire d'électronique générale de l'EPFL, où il travaille dans le domaine de la conception de circuits intégrés analogiques en technologie CMOS. Il développe également un modèle du transistor MOS spécialement orienté pour la simulation et la conception de circuits intégrés analogiques fonctionnant à basse tension. Il collabore avec le CERN pour le développement de l'électronique associée aux détecteurs de particules. Ces recherches sont couronnées par un doctorat en sciences techniques de l'EPFL en 1989.

Il est l'un des membres fondateurs, puis depuis 1989 directeur de la société Smart Silicon Systems, entreprise spécialisée dans la conception de circuits intégrés à hautes performances. Il devient conseil de l'entreprise Siemens S.à.r.l., pour qui il réalise différents circuits pour les télécommunications et en particulier pour les téléphones portables. Parallèlement à son activité de recherche et de développement, il se consacre à l'enseignement de l'électronique. En 1987, il est professeur vacataire à l'Ecole polytechnique de Thiès, au Sénégal, et chargé de cours à l'EPFL depuis 1991. Il participe régulièrement comme professeur invité aux différents cours postgrades en conception de circuits intégrés organisés par le Laboratoire d'électronique générale de l'EPFL.

Bourse d'études à l'étranger

Grâce au soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, l'Académie suisse des sciences techniques (ASST/SATW) est en mesure d'offrir pour 1993-1994 à de jeunes ingénieurs praticiens une *bourse d'étude et de recherche d'un an* à l'étranger.

Pour poser sa candidature, il faut remplir les conditions suivantes:

- avoir terminé des études d'ingénieur ou de chimiste,
- avoir travaillé, dans les deux dernières années au moins, en dehors d'un milieu académique, et avoir effectué des recherches et développements intéressants,
- être de nationalité suisse ou être domicilié en Suisse,
- être âgé de moins de trente-cinq ans au moment où débute le séjour à l'étranger.

Cette bourse a pour objectif de donner au candidat ayant un but et un sujet de recherche précis le moyen de parfaire ses connaissances professionnelles et scientifiques à l'université étrangère de son choix, disposée à le recevoir. Dans la demande de bourse, il est indispensable de préciser le sujet de la recherche ainsi que l'université ou le laboratoire à même d'admettre le candidat. Une lettre d'invitation ou d'acceptation de cette université ou de ce laboratoire est également requise.

Les montants alloués dépendent des charges de famille et du pays d'accueil. Les maxima sont fixés par le Fonds na-

tional. Ils permettent au boursier de consacrer l'entier de son temps à la recherche.

Les candidats voudront bien soumettre leurs demandes dès que possible — mais jusqu'au 1^{er} mars 1993 au plus tard — à la commission de recherche de l'ASST, EPFL, LAMI-INF, 1015 Lausanne, tél. 021/693 26 41.

Les formulaires de demande de bourse sont disponibles à la même adresse.

Pour tout renseignement complémentaire: professeur J.-D. Nicoud, président de la commission de recherche, tél. 021/693 26 42.

Bourse d'études au Japon

L'Académie suisse des sciences techniques (ASST/SATW) est en mesure d'offrir chaque année à de jeunes ingénieurs praticiens une bourse *d'étude et de recherche d'un an au Japon*.

Pour poser sa candidature, il faut remplir les conditions suivantes:

- avoir terminé des études d'ingénieur ou de chimiste,
- avoir travaillé en principe deux ans en dehors d'un milieu académique depuis la fin des études,
- être de nationalité suisse ou être domicilié en Suisse,
- ne pas être âgé de plus de trente-cinq ans au moment de l'octroi de la bourse.

Cette bourse a pour but de donner au candidat la possibilité de parfaire ses compétences professionnelles et scientifiques au Japon et d'apprendre à connaître la culture japonaise. Un cours de langue japonaise de 3 mois à plein temps au Japon est recommandé avant le stage.

Avant de demander le support financier de l'ASST, le candidat doit avoir établi des contacts avec une industrie ou un groupe de recherche prêt à l'accueillir pour un travail défini. La brochure en anglais éditée par l'ASST documente la procédure et fournit quelques adresses au Japon. Elle peut être demandée à la commission de recherche de l'ASST, EPFL, LAMI-INF, 1015 Lausanne, tél. 021/693 26 41.

Le prochain délai pour le dépôt de candidatures est fixé au 1^{er} mars 1993.

Pour tout renseignement complémentaire: professeur J.-D. Nicoud, président de la commission de recherche, tél. 021/693 26 42.

Eau pure: il faut en payer le prix

Les Norvégiens sont prêts à payer jusqu'à 2000 couronnes (env. 450 francs) par foyer et par an pour avoir de l'eau pure dans leurs lacs, leurs rivières et le long de leurs côtes, afin de satisfaire à la fois aux exigences de l'accord sur la mer du Nord et aux besoins d'épuration de l'eau potable.

L'accord sur la mer du Nord, récemment signé par les ministres européens de l'environnement, couvre les émissions de composés sulfureux et azotés pour la période de 1985

à 1995 et l'Office norvégien du contrôle de la pollution estime à un milliard de couronnes par an (près de 250 millions de francs) le coût qui résultera du respect des dispositions ainsi prises.

Quant aux usines de distribution d'eau potable, l'Office norvégien de la santé publique déclare qu'elles nécessiteront une remise en état, dont le coût se montera à deux milliards de couronnes environ, si l'eau potable doit satisfaire aux normes imposées par la CE. Selon le même office, il faudra en outre de cinq à dix ans pour que la qualité de cette eau atteigne un niveau acceptable.

Une solution au problème serait de solliciter davantage les réserves d'eau des nappes phréatiques, plutôt que les eaux de surface. Seuls 13% des Norvégiens utilisent en effet de l'eau souterraine, ce qui constitue un record dans le contexte européen. Le service norvégien des recherches géologiques a procédé à 960 tests dans quinze départements, montrant que l'eau des nappes phréatiques pourrait remplacer l'eau de surface dans 90% des cas où cette dernière s'avère mauvaise.

(Norinform)

Centre du village, Mathod/VD

Résultats

La commune de Mathod a confié un mandat à plusieurs architectes pour l'étude de cet objet.

1^{er} prix: Pierre Bechler, Communauté d'architectes

2^e prix: Jean-Luc et Christine Thibaud

3^e prix: Aldo et Silvio Dolci SA

4^e prix: Frédéric Glauser

Du fait des dates de parution de notre revue en fin d'année, il ne nous a pas été possible de publier à temps les dates d'exposition de ce concours. (Réd.)

Prix d'Architecture Béton 93

La Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (VSZKGF) annonce son cinquième «Prix d'Architecture Béton».

Le prix consiste en un montant de 35 000 francs et sera attribué pour une réalisation exemplaire, achevée en Suisse après le 1^{er} janvier 1986, où le béton, mais aussi les agglomérés de ciment, jouent un rôle prépondérant dans l'expression architecturale. Les ouvrages de génie civil sont exclus.

Envoi de documents au plus tard le 26 février 1993 à TFB, 5103 Wildegg.

Jury: M^{me} et MM. Marie-Claude Bétrix, Marc-H. Collomb, Carme Pinos, Arthur Ruegg, Livio Vacchini, Nicolas R. Weiss.

Renseignements: VSZKGF, Talstrasse 83, 8001 Zurich, tél. 01/211 55 70.